

## FINANCES

# Affectation des résultats de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2025 du budget annexe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (50400)

1 DOCUMENT - Publié le 05 mars 2026

**CIA S**  
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
 1000 Boulevard Lapey 10090 Abbeville

Conseil d'Administration  
 Séance du 5 mars 2026 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1000 Boulevard Lapey 10090 Abbeville

NOM ET PRÉNOM	Adhésion (€)	Régime (€)	Prévoir (€)
1. Mère Cécile BARRIS			
2. Mère Cécile BARRIS			
3. Mère Cécile BARRIS			
4. Mère Cécile BARRIS			
5. Mère Cécile BARRIS			
6. Mère Cécile BARRIS			
7. Mère Cécile BARRIS			
8. Mère Cécile BARRIS			
9. Mère Cécile BARRIS			
10. Mère Cécile BARRIS			
11. Mère Cécile BARRIS			
12. Mère Cécile BARRIS			
13. Mère Cécile BARRIS			
14. Mère Cécile BARRIS			
15. Mère Cécile BARRIS			
16. Mère Cécile BARRIS			
17. Mère Cécile BARRIS			
18. Mère Cécile BARRIS			
19. Mère Cécile BARRIS			
20. Mère Cécile BARRIS			
21. Mère Cécile BARRIS			
22. Mère Cécile BARRIS			
23. Mère Cécile BARRIS			
24. Mère Cécile BARRIS			
25. Mère Cécile BARRIS			
26. Mère Cécile BARRIS			
27. Mère Cécile BARRIS			
28. Mère Cécile BARRIS			
29. Mère Cécile BARRIS			
30. Mère Cécile BARRIS			
31. Mère Cécile BARRIS			
32. Mère Cécile BARRIS			
33. Mère Cécile BARRIS			
34. Mère Cécile BARRIS			
35. Mère Cécile BARRIS			
36. Mère Cécile BARRIS			
37. Mère Cécile BARRIS			
38. Mère Cécile BARRIS			
39. Mère Cécile BARRIS			
40. Mère Cécile BARRIS			
41. Mère Cécile BARRIS			
42. Mère Cécile BARRIS			
43. Mère Cécile BARRIS			
44. Mère Cécile BARRIS			
45. Mère Cécile BARRIS			
46. Mère Cécile BARRIS			
47. Mère Cécile BARRIS			
48. Mère Cécile BARRIS			
49. Mère Cécile BARRIS			
50. Mère Cécile BARRIS			

**Juste avant les votes :**  
 Marie DE PÉRIEUX : Présidente du CIAS Grand Lac  
 Laurent LUC : Directeur Général du Service  
 Sébastien BARRIS : Président du Service de Soins Infirmiers à Domicile  
 Olivier FERRIER : Président du Service de Soins Infirmiers à Domicile  
 Aurélien FERRIER : Chargé de mission adjoint du CIAS Grand Lac

Le présent document est une copie conforme de l'original. Il est établi en vertu de la loi n° 2016-1537 du 21 octobre 2016 relative à la transparence de l'information sur les dépenses des personnes publiques locales. Toute réclamation doit être adressée au service de l'information des usagers, au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Lac, 1000 Boulevard Lapey, 10090 Abbeville.

Bis des Maires le 5 mars 2026  
 La Présidente,  
 Marie DE PÉRIEUX

Le présent document est une copie conforme de l'original. Il est établi en vertu de la loi n° 2016-1537 du 21 octobre 2016 relative à la transparence de l'information sur les dépenses des personnes publiques locales. Toute réclamation doit être adressée au service de l'information des usagers, au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Lac, 1000 Boulevard Lapey, 10090 Abbeville.



2026-03-05\_DELIB20.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 5,2 MO)

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven



:  
8h30-12h00  
et 13h30-17h00



**04 79 35 00 51**